

PARCOURSANTÉ : Étude des parcours des candidats aux études de santé dans le cadre de la réforme 2020 de leurs voies d'accès

Axe politiques de santé

Agnès VAN ZANTEN

Directrice de recherche, CNRS, CRIS et LIEPP, Sciences Po
Elle s'intéresse dans une perspective sociologique aux inégalités d'éducation, se focalisant plus particulièrement dans ses recherches en cours sur les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur, l'accompagnement familial des études supérieures et les effets des dispositifs d'ouverture sociale des établissements d'élite.

Mitchell STEVENS

Professeur, Stanford University
Mitchell Stevens est professeur en éducation à l'université de Stanford et co-directeur du Pathways Lab. Sociologue des organisations, il s'intéresse aux parcours académiques, à l'éducation continue, aux formes d'apprentissage alternatives et à l'organisation formelle des connaissances.

Membres associés :

- **Léon MARBACH**
Doctorant, Stanford University
Léon Marbach est doctorant en Education Data Science à l'université de Stanford. Il s'intéresse aux inégalités d'accès à l'enseignement supérieur et aux sciences sociales computationnelles.
- **Mathieu ROSSIGNOL – BRUNET**
Docteur en sociologie, LIEPP Sciences Po, CERTOP Université Toulouse Jean Jaurès.
Docteur en sociologie après une thèse réalisée au CERTOP (Université Toulouse Jean Jaurès) portant sur les aspirations d'orientation et parcours d'études dans les licences d'humanités. Il s'intéresse plus généralement aux choix d'orientation du secondaire vers le supérieur, qu'il s'agisse des candidatures et admissions à Sciences Po dans le cadre de la réforme des admissions de 2021, aux effets de la réforme du baccalauréat sur les aspirations des bacheliers scientifiques dans l'académie de Toulouse, ou sur la différenciation socio-scolaire des publics des universités franciliennes depuis la loi ORE.

La réforme 2020 des études de santé remplace la PACES (Première Année Commune aux Études de Santé) par deux nouvelles formations : le Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) et la Licence avec Accès Santé (LAS). La réduction des inégalités d'accès et la diversification du corps étudiant font partie des principaux objectifs visés. Prenant appui sur l'étude de cas d'une université francilienne menée dans le cadre de la recherche REF-SANTÉ, le nouveau projet PARCOURSANTÉ se propose d'étendre l'analyse des effets de la réforme au niveau national au travers de l'exploitation des données Parcoursup sur les candidats et admis en études de santé entre 2019 et 2021.

Contexte et cadre d'analyse

Le projet de recherche REF-SANTÉ, soutenu par le LIEPP depuis 2020, a montré **que la filière PASS tend à être plus sélective scolairement et socialement que la filière LAS**. La conduite d'entretiens avec des étudiants de ce même établissement ainsi que la passation d'un questionnaire ont révélé l'existence de fortes inégalités d'information sur la réforme selon le contexte familial et scolaire qui renforcent de ce fait les inégalités préexistantes d'accès aux études de santé. Ces résultats confirment que **la connaissance du système d'enseignement supérieur et de son mode de fonctionnement, grâce au milieu familial d'appartenance ou à l'établissement fréquenté** (Draelants, 2014 ; Oliver et al., 2018 ; Oberti et al., 2022) **sont des ressources déterminantes au moment des décisions d'orientation**.

Dans un contexte de segmentation horizontale croissante de l'enseignement supérieur et des formations d'une même discipline (Frouillou, 2017) on peut se demander si ces premiers résultats se retrouvent à l'échelon d'autres établissements. On peut former l'hypothèse que cela est le cas bien que la région francilienne étudiée dans le cadre de REF-SANTÉ présente la particularité d'avoir bénéficié de nombreuses expérimentations de la réforme les années précédant sa mise en œuvre officielle.

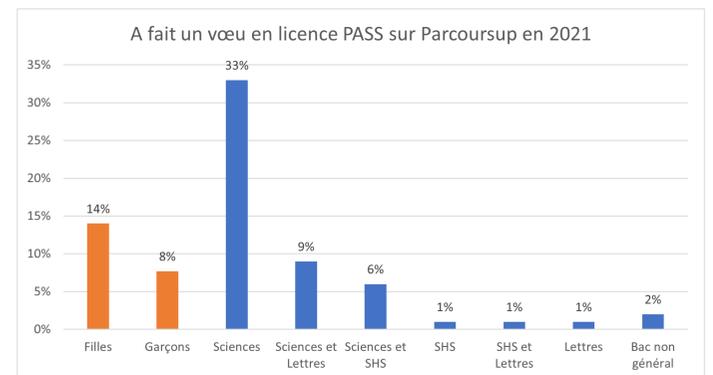
Aussi, dans un contexte d'autonomisation croissante des universités (Musselin, 2017), et sachant que la réforme accorde une grande liberté aux établissements on peut former l'hypothèse que les politiques de recrutement des étudiants sont très différentes d'un établissement à l'autre, impliquant des effets sur l'accès à ces études.

Axes et méthodes de recherche

- **Les effets de la réforme en termes de publics accueillis.** Les études sur l'orientation font état d'une surreprésentation des élèves d'origine sociale favorisée et des filles dans les études de santé (Blanchard et Lemistre, 2022), mais quel est l'effet de la réforme sur la composition des publics ? Une comparaison des candidatures et admissions pré- et post-réforme tout comme des publics inscrits en seconde années sur les mêmes périodes est en cours grâce à l'exploitation des bases Parcoursup.
- **La dimension vocationnelle des études de santé.** Par l'analyse des paniers de vœux des candidats et des admis dans ces formations, mais aussi des projets de formation motivés des étudiants, on s'intéressera aux configurations dans lesquelles s'inscrivent les vœux en santé d'une part, et aux différents registres mobilisés par les lycéens au moment où ils postulent dans ces formations, notamment en termes d'origine sociale, de genre et de type de lycée de provenance d'autre part.

Premiers résultats

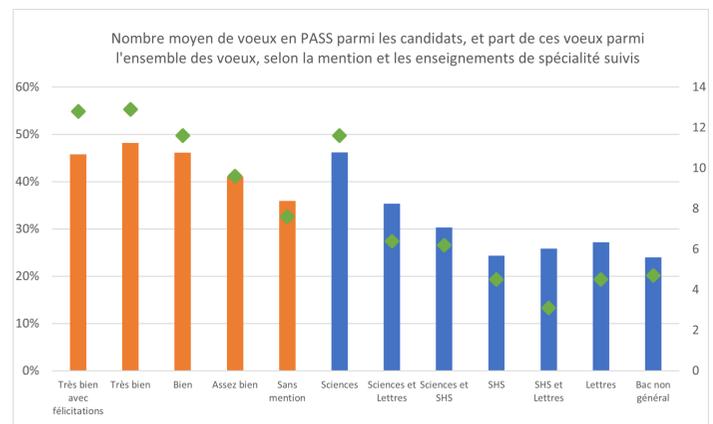
Les premières exploitations relatives à l'année 2021 montrent un **effet très important des enseignements de spécialité suivis** dans le fait de candidater à au moins une licence PASS : les étudiants ayant suivis deux enseignements de spécialités scientifiques postulent plus massivement en licence de santé. Inversement, ceux n'ayant suivi aucun enseignement de spécialité scientifique ne postulent que marginalement en santé. On peut y voir une **canalisation des aspirations en fonction des enseignements suivis**, mais aussi un **parcours entamé précocement** par les élèves qui savent qu'il leur faut faire des sciences pour ensuite entamer des études de santé. Un autre effet important est celui relatif au sexe des candidats, puisqu'à caractéristiques prises en compte constantes, les filles ont près de trois fois plus de chance que les garçons d'émettre au moins une candidature en licence PASS.



Lecture : Parmi les filles ayant obtenu leur baccalauréat en 2021 et ayant validé au moins une candidature sur Parcoursup, 14% ont émis au moins une candidature en licence PASS, contre 8% des garçons.

Source : Parcoursup'Stat 2021.

Champ : ensemble des néo-bacheliers ayant validé au moins une candidature sur Parcoursup en 2021 (N = 627 812).



Lecture : Les bacheliers ayant obtenu la mention très bien avec les félicitations en 2021 et ayant émis au moins une candidature en PASS sur Parcoursup demandent en moyenne 12,8 formations de PASS (axe de droite), et 46% de leurs vœux le sont dans ces formations. Pour ceux ayant obtenu le baccalauréat sans mention, le nombre moyen de vœux en PASS est de 7,6, et 36% des vœux sont en moyenne dans cette filière.

Source : Parcoursup'Stat 2021.

Champ : ensemble des néo-bacheliers ayant validé au moins une candidature sur Parcoursup en 2021 (N = 627 812).

Deux indicateurs relatifs aux vœux nous permettent d'aborder la question de la vocation pour les études de santé : il s'agit du nombre de candidatures en PASS, et de la part moyenne des vœux formulés dans cette filière de formation. La spécialisation entamée dans le secondaire se révèle être fortement discriminante : lorsqu'ils postulent en PASS, les bacheliers dits scientifiques demandent significativement plus de formations (11,6) que ceux ayant suivi d'autres enseignements de spécialité. En outre, ils consacrent une part plus importante de leurs vœux à des formations en PASS (10 à 20 points de plus). La concentration des vœux en PASS ainsi que le nombre de candidatures dépendent également du niveau scolaire : ces deux indicateurs décroissent avec le niveau scolaire, les admis sans mention postulant davantage dans d'autres formations parallèlement à leur candidature en santé. On peut imaginer qu'ils diversifient davantage leurs candidatures dans la mesure où leurs chances d'admission (et de réussite, ce qui n'est pas sans effet sur la manière dont ils se projettent ou non dans la filière) sont plus réduites.